

# n°12 antenne

du réseau des EMS genevois



## Editorial

### Que faut-il pour bien vieillir en EMS ?

A l'évidence, il faut une offre adaptée aux besoins, comme le préconise le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique publique cantonale en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie dont le «bien vieillir en EMS» est l'un des cinq axes stratégiques<sup>1</sup>. Il faut aussi un financement des EMS qui tienne compte de l'évolution de la clientèle accueillie, du point de vue de la charge en soins comme de l'accompagnement des personnes et de leur entourage. Actuellement, les tarifs nationaux, qui englobent dans une seule et même

catégorie toutes les situations nécessitant plus de 220 minutes de soins par jour, avec un tarif journalier maximum de CHF 108.- à charge de l'assurance maladie, ne sont pas adaptés pour les prises en charge complexes et de soins palliatifs; il s'agirait de les actualiser en prévoyant des catégories de soins au-delà des 220 minutes. Pour bien vieillir en EMS, il faut aussi des dotations en personnel qui permettent de maintenir la qualité des soins, ainsi que des conditions de travail attractives et respectueuses des collaborateurs.

Les EMS ne sont pas un facteur de coûts pour la collectivité qu'il s'agirait de compresser en recherchant à tout prix des «gains d'efficacité», nécessairement marginaux étant donné la structure des coûts et les efforts déjà réalisés. Nous l'ignorons ou l'oublions trop souvent, les EMS sont une richesse collective importante pour l'économie, comme l'a rappelé récemment CURAVIVA à l'occasion de la publication d'une analyse sur les prestations économiques et d'entreprise des EMS en Suisse (voir en page 4).

**Geneviève Stucki**, Secrétaire générale

## Séminaire des Conseils, novembre 2012

### La prise en charge institutionnelle des personnes âgées souffrant de troubles cognitifs

A Genève, comme dans les autres cantons, plus de la moitié des résidents en EMS sont atteints de troubles cognitifs. Les chiffres grimpent même jusqu'à 70%-80% dans certaines institutions. Les prévisions démographiques font état d'une augmentation impressionnante (près de 3 fois plus de personnes atteintes d'ici 30 ans). Autant dire que la prise en charge de ces personnes en EMS est un des défis majeurs pour notre secteur.

Le 13 novembre dernier, la Fegems proposait aux membres des

conseils d'EMS d'aborder cette thématique par le biais de présentations scientifiques, politico-stratégiques, éthiques et d'un témoignage poignant d'une fille de résidente, Mme Vignali. Cette dernière nous a rappelé qu'au-delà de la recherche médicale et scientifique, au-delà des débats politiques, il y a la réalité du quotidien vécue par les malades et leurs proches.

Les présentations des orateurs et le témoignage de Mme Vignali sont en ligne sur le site internet de la Fegems ([www.fegems.ch](http://www.fegems.ch)). **ac**

### Un site internet flambant neuf pour la Fegems

Vous cherchez un EMS acceptant les animaux, vous aimeriez savoir combien coûte une place en EMS et surtout qui paie, le métier d'animateur socioculturel en EMS vous intéresse et vous aimeriez connaître la formation exigée, vous avez entendu parler du Conseil d'éthique, mais que fait-il au juste, vous cherchez un travail en EMS ou des informations sur la Fegems?... Avec son nouvel environnement, un graphisme plus convivial et une navigation facilitée, le nouveau site internet de la Fegems, en ligne depuis novembre 2012, devrait répondre à toutes vos questions et recherches sur les EMS à Genève ou leur association cantonale. Et si vous souhaitez rester informé des dernières actualités du secteur, sans pour autant visiter chaque jour le site, vous pouvez également vous abonner à la lettre d'information électronique. Ne perdez plus une minute... [www.fegems.ch](http://www.fegems.ch)

<sup>1</sup> Rapport accessible sur [www.ge.ch/dares/](http://www.ge.ch/dares/)

# Nouvelles Recommandations du Conseil d'éthique de la Fegems

## Respect des volontés du résidant atteint de troubles cognitifs

Lors d'une intervention dans un EMS, le Conseil d'éthique a été confronté aux interrogations très concrètes des membres du personnel à propos de l'attitude et des décisions à adopter, dans diverses situations, face à des résidants désorientés. Il est apparu que ces problèmes éthiques concernaient pratiquement tous les EMS, qu'ils pouvaient être source de conflits avec les proches et les familles et que, surtout, ils déterminaient dans une large mesure la qualité de vie des résidants qui doivent se sentir respectés dans leurs choix et en confiance avec les professionnels. Fort de ces considérations et soucieux d'apporter des réponses aux professionnels de première ligne, le Conseil d'éthique a élaboré des recommandations de portée générale sur la prise en charge et le respect de la volonté des résidants atteints de troubles cognitifs.

### Des Recommandations accessibles et utiles à tous

Après une longue revue d'écrits fondamentaux, le Conseil d'éthique est arrivé à un texte qui doit permettre à chaque professionnel, non pas de prendre infailliblement la seule bonne décision, mais de comprendre les clés d'une réflexion éthique et l'aider à élaborer, avec ses collègues, une décision réfléchie et motivée.

Afin de rendre la lecture attractive et parlante, les Recommandations sont construites autour de six cas concrets («vignettes») représentatifs des situations de conflit éthique. Quelques concepts centraux, comme la capacité de discernement et la volonté présumée, sont également présentés et un cadre méthodologique de gestion des conflits éthiques devrait faciliter la réflexion et la décision au sein des équipes multidisciplinaires. Enfin, l'ensemble des recommandations

est rédigé dans un style qui se veut accessible et compréhensible à tous les professionnels, quel que soit leur niveau de formation. Elles ont été, par ailleurs, relues et approuvées par des professionnels des divers métiers de l'EMS et par des spécialistes en éthique clinique.

### De la théorie à la pratique

Afin de rendre ces Recommandations vivantes et de permettre aux professionnels de se les approprier, le Conseil d'éthique travaille sur l'organisation d'ateliers de réflexion éthique en 2013.

Ces ateliers se dérouleront dans les EMS et seront animés par des membres du Conseil d'éthique. Ils seront ouverts aux professionnels intéressés souhaitant acquérir des outils pratiques aidant à la réflexion. Un bref rappel des outils de délibération éthique sera suivi par la présentation de situations concrètes. Les participants, répartis en petits groupes, seront amenés à réfléchir et élaborer des propositions avant une mise en

commun et une synthèse. L'accent sera mis sur la méthode pour familiariser les professionnels à la réflexion éthique et les aider à situer les aspects déontologiques, les aspects juridiques et les aspects «techniques» ou cliniques de la situation. La multidisciplinarité, souhaitée, devrait enrichir les débats et favoriser l'écoute de cultures et de courants différents.

Ce projet en voie de concrétisation, associé aux interventions «à la demande» du Conseil d'éthique sur des situations spécifiques, réservées à un EMS précis, devrait permettre aux EMS membres de la Fegems de se doter d'une culture commune en matière de réflexion et de résolution de problèmes éthiques.

Dès février 2013, les Recommandations seront publiées sur le site de la Fegems ([www.fegems.ch](http://www.fegems.ch)), mais également sous forme de brochure et distribuées à tout le personnel des EMS. Une présentation officielle et générale de ces nouvelles recommandations est prévue ce printemps.

**fl et jl pour le Conseil d'éthique**

### Les membres du Conseil d'éthique

Après le départ de Claire-Line Mechkat et Aline Esposito, le Conseil d'éthique accueille trois nouveaux membres, dont l'élection a été approuvée le 28 novembre 2012 lors de l'Assemblée des délégués.

Le Conseil d'éthique se compose ainsi aujourd'hui de 10 membres. Une aide-soignante devrait prochainement rejoindre cet effectif.

**François Loew** • président • médecin-gériatre et éthicien clinique  
**Claudie Albertini** \* • responsable animation, EMS Les Châtagniers  
**Didier Burgi** \* • directeur, EMS Maison de Retraite du Petit-Saconnex  
**Marie-Rose Charvoz** • vice-présidente de l'APAF<sup>2</sup>  
**Jacqueline Cramer** • conseillère, Dpt. cohésion sociale et solidarité, Ville de Genève  
**Marcel Fallet** • enseignant, éthicien  
**Jacques Lederrey** • médecin répondant, président du MEPAG's<sup>3</sup>  
**Catherine Replumaz** \* • infirmière, EMS les Charmilles  
**Anne-Laure Repond** • responsable juridique, Fegems  
**Daniel Roger** • infirmier-chef, EMS Pierre de la fée et Jura

nouveau membre \*

<sup>2</sup> Association pour la défense des personnes âgées en EMS et leurs familles

<sup>3</sup> Médecins des établissements pour personnes âgées à Genève

# Aide en soins et accompagnement (ASA) démarrage des formations

## Des jeunes ont démarré en septembre 2012

La nouvelle formation en dual, dans le domaine de la santé et du social, a débuté pour 17 jeunes à la rentrée scolaire 2012-2013. Ainsi, en 2014, les premiers jeunes qualifiés ASA arriveront sur le marché du travail, notamment dans le secteur des EMS.

Il s'agit d'une formation de type apprentissage qui s'adresse à des jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire et dure 2 ans. Ces 17 premiers élèves, regroupés en deux classes, ont signé un contrat d'apprentissage avec des employeurs. Trois d'entre eux proviennent du secteur des EMS. Ils suivent la partie théorique un jour par semaine à l'école d'ASSC<sup>4</sup> et travaillent 4 jours dans leur entreprise formatrice.

A l'obtention de leur attestation fédérale professionnelle (AFP), ces jeunes pourront évoluer vers un CFC d'assistant socio-éducatif (ASE) ou d'aide en soins et santé communautaire (ASSC) en accédant directement à la 2<sup>ème</sup> année.

## Des adultes en emploi ont démarré en décembre 2012

Certains l'attendaient avec impatience. Depuis décembre dernier, les premiers adultes en emploi du secteur suivent cette formation ASA entièrement modularisée. Le porteur de la formation est le centre de compétences de l'OrTra<sup>5</sup>.

Une première volée a démarré le 5 décembre 2012 et se terminera le 19 juillet 2013. Elle est composée de 22 candidats. Parmi eux figurent 12 collaborateurs de notre secteur, soutenus par leur direction et très motivés à s'engager dans ce processus de qualification professionnelle.

Durant 8 mois, en moyenne 2 jours par semaine et des samedis, ces adultes se formeront sur 8 modules, comme «Soins de base et activité de la vie quotidienne», «Signes vitaux et premiers secours» ou encore «Relation, écoute et accompagnement».

11 EMS sont déjà impliqués. D'autres volées démarreront courant 2013. Pour le secteur, cela représente plus de 20 EMS qui ont donné

leur accord de principe pour former leurs collaborateurs dans un futur proche. A ce jour, la Fegems continue de centraliser les inscriptions de tous les candidats dont les directions sont favorables à ce nouveau processus de qualification, notamment des aides-soignants.

## Une manière efficace de lutter contre la pénurie du personnel non qualifié dans le secteur de la santé

En contrepartie de leur engagement dans cette nouvelle formation, les EMS recevront un financement d'environ 50% du temps d'absence au travail de leur employé par l'APG (assurance perte de gain), provenant du Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC).

La Fegems a d'ores et déjà obtenu un soutien financier pour 50 candidats du secteur.

km

# Les métiers de l'EMS

## «Cité des Métiers 2012»

**Du 20 au 25 novembre 2012, la Fegems était présente à la Cité des Métiers afin de présenter les atouts des EMS en tant que lieu dynamique de développement professionnel.**

Pour l'occasion, les étudiants en 3<sup>ème</sup> année de la filière communication visuelle de la HEAD<sup>6</sup>, ont été mandatés pour concevoir un stand. Afin de bien comprendre l'univers des EMS, ces 30 étudiants ont visité plusieurs établissements genevois. Ils ont découvert un monde à part entière dont ils ignoraient pour la plupart l'existence. Ils ont pu aussi discuter

avec les professionnels, interroger les résidents et capturer des histoires de vie. Il en est ressorti un ouvrage de près de 400 pages, tout en subtilité et émotion, mélangeant photographies, témoignages et travail typographique. Les pages de cet ouvrage ont servi à habiller le stand, pensé de manière très moderne et architecturale. A l'arrivée, les étudiants ont réussi le pari de révéler la richesse humaine et relationnelle qui se trouve dans nos établissements, et ceci pourtant sans montrer un seul visage de résidents ou de professionnels.

Ce ne sont pas moins de 50 professionnels des EMS genevois,

ASSC, ASE, intendants, responsables d'hôtellerie, animateurs, infirmiers, directeurs et bien d'autres encore qui ont répondu à l'appel de la Fegems et sont venus rencontrer des jeunes ou moins jeunes à la recherche d'un métier ou d'une nouvelle orientation. S'il n'est pas possible de susciter des vocations en l'espace de quelques minutes, notre présence aura permis de nombreux échanges enrichissants et instructifs avec les professionnels de demain. Merci à ceux d'aujourd'hui d'avoir investi de leur temps lors de la Cité des Métiers!

ac

<sup>4</sup> ASSC: Assistant en Soins et Santé Communautaire

<sup>5</sup> OrTra: ORganisation du monde du TRAvail santé-social

<sup>6</sup> Haute école d'art et de design

# Importance économique des EMS en Suisse

## Les EMS – précieux pour la société, importants pour l'économie

Fin 2012, l'association faîtière nationale CURAVIVA Suisse a publié une analyse concernant les prestations économiques et d'entreprise des EMS. Dans le débat public, les EMS sont régulièrement perçus uniquement comme des facteurs de coûts. Mais on oublie que non seulement les EMS fournissent des prestations considérables en matière de soins et d'accompagnement des personnes âgées, mais que leur contribution au produit social et à l'emploi en Suisse est également importante. De plus, les EMS sont fortement engagés dans le domaine de la formation professionnelle.

### 140'000 résidents pour 31,9 millions de journées de soins

L'analyse effectuée révèle qu'en 2010, près de 140'000 résidents ont été soignés dans les EMS, ce qui correspond à 31,9 millions de journées de soins. Mais les EMS ne proposent pas uniquement des

soins – ils sont le lieu de domicile des résidents et offrent par conséquent un accompagnement dans tous les domaines de la vie. Par exemple, ils organisent plus de 60'000 manifestations culturelles et permettent des millions de rencontres entre résidents et leurs proches chaque année.

### 44% d'emplois en plus entre 2000 et 2010

En 2010, près de 114'000 personnes travaillaient dans les EMS, ce qui correspond à 79'000 emplois à plein temps et représente 2,5 pourcents de tous les actifs. Le nombre d'emplois à plein temps a augmenté de 24'000, soit 44 pourcents entre 2000 et 2010, ce qui fait des EMS un des secteurs ayant la plus forte croissance en Suisse. Les EMS contribuent largement et durablement à l'évolution de la formation professionnelle en Suisse. En 2010, quelque 13'800 personnes étaient en formation dans les EMS, ce qui

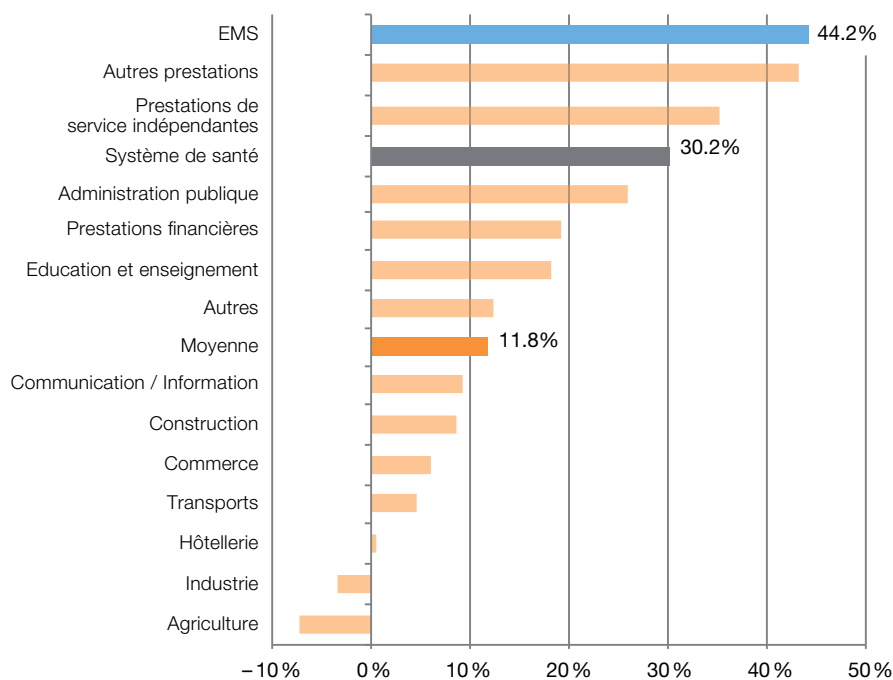
représente 10,2 pourcents des actifs travaillant dans les institutions médico-sociales.

### 1 emploi en EMS génère 0,23 autres emplois à plein temps dans l'économie

En plus des conséquences économiques qu'ils ont en tant qu'employeurs, les EMS génèrent également un chiffre d'affaires dans d'autres secteurs puisqu'ils recourent à des biens et prestations provenant de tiers et permettent donc à ces secteurs de créer de la valeur ajoutée et des emplois. Le commerce de détail, les pharmacies, la construction, les fournisseurs d'énergie et le secteur des finances en particulier tirent profit de la demande des EMS. Chaque personne travaillant à plein temps dans un EMS génère 0,23 autres emplois à plein temps dans l'économie.

**CURAVIVA Suisse**  
**communiqué de presse, 25 nov. 2012**  
[www.curaviva.ch](http://www.curaviva.ch)

### Augmentation du nombre de personnes actives entre 2000 et 2010



#### Editeur :

**Fédération genevoise des EMS**  
 Clos-Belmont 2  
 1208 Genève  
 Tél. 022 328 33 00  
 Fax 022 328 33 87  
[info@fegems.ch](mailto:info@fegems.ch)  
[www.fegems.ch](http://www.fegems.ch)

#### Rédaction :

**Armelle Colangelo (ac)**  
**Jacques Lederrey (jl)**  
**François Loew (fl)**  
**Katia Metayer (km)**  
**Geneviève Stucki**

#### Tirage :

**3'000 exemplaires**

**La Fegems est une association membre de CURAVIVA Suisse**